ANNEXE 2: TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2004	PCDR classique ~~PwDR 2007-2013~~[1] ~~PwDR 2014-2020 : M 7.4~~	**Aménagement des entrées et du cœur de Fontenoy – volet A** (projet n°16).	Objectifs 2.1.1. Assurer la cohérence spatiale.	604.000,00 € Visa n° 04/43461 168.386,69 € Visa n° 12/49057
		Etats d'avancement physique du projet :		**Date :**
		Désignation de l'auteur de projet :		28/12/2005
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		07/07/2005
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		18/01/2006
		Approbation du projet par l'A.C.		27/10/2011
		Approbation du projet par le Ministre		12/02/2013
		Adjudication :		21/05/2013
		Décision d'attribution du marché		31/07/2013
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		28/02/2014
		Début des travaux		19/04/2014
		Réception provisoire		17/04/2015
		Décompte final		16/03/2016
		Réception définitive		Non encore réceptionné (litige avec l'entreprise)
		Etat d'avancement financier du projet :		**Montant :**
		Montant conventionné à 100%		772.800 €
		Montant du subside développement rural		446.756,54€
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		404.370,64 €

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2004	PCDR classique ~~PwDR 2007-2013~~[2] ~~PwDR 2014-2020 : M 7.4~~	**Aménagement de entrées et du cœur de Bruyelle – volet B (projet n°14)**	Objectifs 2.1.1. Assurer la cohérence spatiale.	457.600,00 € Développement rural : 412.100,00 € 182.000,00 € DGRNE-DNF, Espaces verts : 45.500,00 € Visa n° 06/43391 Visa n° 13/18111

Etats d'avancement physique du projet :	**Date :**
Désignation de l'auteur de projet :	25/07/2007
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	31/01/2008
Approbation de l'avant-projet par la R.W	06/05/2008
Approbation du projet par l'A.C.	27/08/2009
Approbation du projet par le Ministre	07/06/2012
Adjudication :	17/09/2012
Décision d'attribution du marché	11/10/2012
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	14/01/2013
Début des travaux	01/02/2014
Réception provisoire	09/12/2014
Décompte final	14/01/2015
Réception définitive	01/02/2017
Etat d'avancement financier du projet :	**Montant :**
Montant conventionné à 100%	594.100,00 €
Montant du subside développement rural	391.828,05 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	233.386,69 €

[2] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2008	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013[3] PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	**Aménagement d'une maison rurale dans l'ancienne maison du peuple de Calonne** (projet n°34).	Objectif 2.1.3. Soutenir le recentrage urbain	**1.418.943,74 €**	24/09/2015

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		**Oui**	**~~Non~~**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			

Le bien est-il loué ?		**Oui**	**~~Non~~**
Si le patrimoine est loué[4] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type Loyer de la conciergerie	Montant annuel	8.097,94 €
	Type Location de la salle des fêtes	Montant annuel	8.350,00 €
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type Mazout	Montant annuel	6.104,00 €
	Type Eau, téléphone	Montant annuel	715,52 €

[3] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises
[4] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type Entretien, électricité	Montant annuel	10.058,72 €
Bénéfices[5] = recettes moins charges		Montant annuel	00,00 €
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [6]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Réunions d'associations (Contrat de rivière Escaut-Lys, Amicales de pensionnés, ASBL Château médiéval de Vaulx, Parc naturel de Plaines de l'Escaut, ASBL BPTG, Foyer socioculturel, Viva for Life, Conseil des ainés), réunions hebdomadaires (alcooliques anonymes et émotifs anonymes), formation pour l'aviq, 26 réunions familiales.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion…)	

[5] *En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.*

[6] *A titre d'exemple*

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, …

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, …

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4: RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR[7]	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur[8]
	26/04/2018	20/08/2020	A compléter avec
Date des réunions durant l'année écoulée[9]	22/02/2022	Nombre de présents	22
	24/05/2022		17
	20/09/2022		12
	04/10/2022		13
Réflexion sur l'opération de développement rural			

[7] Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

[8] Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

[9] Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR.

	La CLDR s'est réunie à 4 reprises en 2022 La rencontre du 22 février était consacrée à la remise d'avis de la CLDR sur la suppression de sentier dans le cadre de l'aménagement foncier rural de Bruyelle et de Calonne. Le retour du questionnaire portant sur le projet de maison de village de Péronne a été présenté et le rapport annuel 2021 de l'ODR a été examiné par la CLDR La réunion du 24 mai a permis au GAL Plaines de l'Escaut de présenter son projet en matière de réseau de mobilité douce. Les représentants de la Ville ont informé la CLDR des projets déposés par la commune dans le cadre de BiodiverCité 2022. Le point sur les projets en cours de développement a été fait ainsi qu'un retour de la première réunion du GT économie. La réunion du 20 septembre était consacrée à l'examen du projet portant sur Fontenoy mais remanié dans l'esprit de l'appel à projets de Tiers Lieux ruraux. L'outil cartographique du réseau de mobilité douce du GAL Plaine de l'Escaut a été présenté à la CLDR pour l'inviter à le parcourir et formuler ses remarques. La rencontre du 04 octobre portait sur le projet de tiers lieux finalisé avant son dépôt et la sélection des projets déposés dans le cadre du budget participatif communal Parallèlement aux travaux de la CLDR, le GT économie s'est réuni à 4 reprises pour réfléchir aux actions de soutien au tissu indépendant. Pour ce, deux questionnaires en ligne ont été proposés aux clients et commerçant pour cerner les perceptions par rapport à l'offre locale et les actions/outils à mettre en place dans le futur au profit de ces derniers. Le projet d'éco-pâturage par chèvre des fossés aux fours Soufflet a pris une tournure intéressante puisque l'intervention des animaux sur les broussailles a permis le développement d'une plante peu commune dans la région. Deux moutons de race Soay les ont rejoints pour gérer la strate herbeuse. A noter que le projet d'aménagement de la place de la gare de Maubray a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projet « cœurs de villages», c'est ainsi la fiche projet n° 18 qui sera réalisée par ce subventionnement.
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	
Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	

ANNEXE 5: PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	1	26 : Aménager une Maison Rurale à Fontenoy	A chiffrer (rénovation)	SPW – Développement rural	80%
	3	33 : créer des logements tremplins	A chiffrer (rénovation)	SPW – Développement rural	60%
Année rapport annuel + 2 ans	1	46 : Créer une liaison douce transcommunale entre Péronnes, Hollain et Laplaigne (Brunehaut)	1.410.860 €	SPW – Développement rural	90 %
Année rapport annuel + 3 ans	2	44 : Développer un panel d'outils de mobilité alternative	Non chiffré	SPW – Développement rural	80%